

CONVENTION CADRE DE CODIRECTION DE THÈSE

Vu l'arrêté en date du 7 Août 2006 relatif à la formation doctorale

L'Université de Strasbourg

4, rue Blaise Pascal, CS 90032, 67081 Strasbourg Cedex

Représentée par M. Alain BERETZ,
Président

Et

Université
adresse

Représentée par
Président

CONVIENNENT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Article 1

L'Université de Strasbourg

Et

L'Université de

engagent une collaboration par l'intermédiaire des unités de recherche suivantes :

- Université de Strasbourg → EA
- L'Université → EA

en vue de permettre à M de préparer une thèse sur le sujet suivant : « *titre* »
dans la discipline suivante :

Article 2

La codirection sera assurée par

- M pour l'Université de Strasbourg
- M pour l'Université de

Article 3

M fera ses recherches dans chaque unité de recherche à proportion de :

- % pour l'Unité de recherche de l'Université de Strasbourg
- % pour l'Unité de recherche de.....

Le directeur de thèse, M , de l'Université de Strasbourg reste cependant l'unique responsable.

Article 4

M prendra une inscription annuelle auprès de l'établissement du directeur responsable nommé en article 3.

La soutenance aura lieu à l'Université de Strasbourg ainsi que son enregistrement.

L'Université de Strasbourg lui délivrera le diplôme de docteur.

Article 5

Les résultats obtenus feront l'objet de publication et de communication sous le nom de l'université d'inscription dans les conditions suivantes :

.....
.....
.....

Article 6

La présente convention est conclue pour la durée de la préparation de la thèse de M

La durée de référence étant de trois ans.

Article 7

Toute modification de cette convention s'effectuera par voie d'avenant, en deux exemplaires, signés des parties.

Article 8

Tout litige qui pourra naître suite à la mise en œuvre du présent acte sera réglé par accord amiable entre les parties.

Fait à Strasbourg, le.....

Pour l'Université de Strasbourg

Pour l'Université de

M. Alain BERETZ
Président

M
Président

(signature)

(signature)

M.
Directeur de l'Ecole Doctorale

M.
Directeur d'Ecole Doctorale

(signature)

(signature)

M
Responsable de l'unité de recherche

M
Responsable de l'unité de recherche

(signature)

(signature)

M
Directeur de thèse

M.
Directeur de thèse

(signature)

(signature)